

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE CAEN

COMMUNE DE OUISTREHAM

EXTRAIT DE LA
SEANCE DU 13 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 13 mars à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 7 mars, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

Etaient présents : Catherine LECHEVALLIER, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Sabine MIRALLES, Sophie POLEYN, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Pascale DEUTSCH, Paul BESOMBES, Christophe GSELL, Fabienne LHONNEUR, Amélie NAUDOT, Patrick CHRETIEN, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Sophie BÖRNER, Yves MESLÉ, François NOURRY, Emmanuel TISON, conseillers municipaux.

Absents excusés / pouvoirs (P) : Pascal CHRETIEN (P. M. JAMMET), Nadia AOUED (P. Mme CLEMENT-L), Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE (P. Mme MULLER DE SCH.), Amélie NAUDOT (P. M. CHAUVOIS), Béatrice PINON (Mme LECHEVALLIER), Martial MAUGER (Mme CLEMENT-L)

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

Aménagement et politique de la Ville :

AMENAGEMENT EN FAVEUR DE LA JEUNESSE – PROJET DE CREATION D'UN BOWL AU SKATEPARK ET D'UNE AIRE DE JEUX INCLUSIVE – VALIDATION DU PROJET ET DEMANDE DE FINANCEMENT

DEL20230313_18

Présents : 23

Pouvoirs : 6

Abstentions :

Suffrages exprimés :29

Pour : 29

Contre :

Rapporteur : M. Jammet – VU en C° finances du 9/03/2023

Le projet prévoit l'extension du skatepark actuel par la création d'un bowl, module ayant la forme d'une cuvette plus ou moins profonde, aux parois arrondies, permettant la pratique de figures différentes de celles possibles actuellement.

Le projet de bowl au skatepark prévoit :

- Une zone bowl en béton lissé d'une surface de 340 m²
- Une zone enfants en béton lissé d'une surface de 250 m², avec clôture du site
- Des aménagements périphériques : point d'eau à proximité avec le futur sanitaire public, la création d'un gradin / escalier pour accéder au bowl, des aménagements paysagers et des gradins au skatepark.

L'aire de jeux inclusive, créée à proximité, viendra compléter l'offre des loisirs sur cet espace en s'adressant à tous les enfants de 3 à 10 ans.

Les jeux seront adaptés pour les enfants de tout âge, accessibles à tout niveau de handicap (PMR), enfants malvoyants ou malentendants, ou encore enfants sujets à des troubles du comportement.

L'aire de jeux inclusive est également conçue pour sensibiliser la population à la question du handicap et favoriser le lien social.

Plus qu'une aire de jeux supplémentaire sur la commune, il s'agit d'un projet citoyen et solidaire.

Le choix des matériaux de l'aire de jeux inclusive utilise des ressources durables, totalement neutres écologiquement, des équipements installés et recyclables à 100% ou valorisables énergétiquement.

Le coût total HT estimé du projet est de 420 000 € :

Etudes	41 000 €
Travaux	329 000 €
Equipement	50 000 €
Total	420 000 €

REÇU EN PREFECTURE

le 17/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-014-2114 04884-2023 0313-DEL2023 0313

Ville de OUISTREHAM-RIVA-BELLA

Extrait de

Registre des Délibérations

DEL20230313_18

Du 13mars 2023

CM2.2023



Ce projet peut bénéficier de l'aide de l'Etat dans le cadre de la DSIL/DETR.

C'est pourquoi, lu et entendu l'exposé et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- ➡ VALIDE le projet décrit ci-avant ;
- ➡ AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'Etat à hauteur de 168 000 €, soit 40 % du montant du projet.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAIL

Affichée le
Certifiée exécutoire le